

# Elections cantonales : attention à l'instrumentalisation de la police municipale

Face book nous apprend qu'un candidat sur le canton Ouest d'Argenteuil (Monsieur David) a reçu récemment une lettre de M. Doucet maire d'Argenteuil, accompagné d'un procès verbal. Ce courrier fait état d'un affichage électoral dit "sauvage" .

Je ne peux qu'approuver M. le Maire quand il souhaite que l'affichage ait lieu sur les panneaux électoraux prévus à cet effet et qui seront à la disposition des candidats dans une semaine. Mais puisque M. Doucet veut se montrer défenseur de notre environnement, **que ses amis commencent à donner l'exemple !**

Soutenant pour ma part des candidats argenteuillais qui n'ont à ce jour apposé aucune affiche, je suis très à l'aise pour commenter cette décision , sur 3 points importants :  
D'abord, je suis stupéfait du traitement à géométrie variable que réserve M. le maire aux candidats ;  
En effet les candidats qu'il soutient appose eux même de nombreuses affiches. Ainsi, M. Bougeard ne craint pas de monopoliser des panneaux non électoraux pour lui seul. M. Vampouille commence à prendre les mêmes habitudes.  
Ensuite, je note que le proces verbal est dressé à la demande de M. Brochec, ancien président du groupe socialiste, devenu aujourd'hui collaborateur du cabinet du maire, et qui pour cette raison n'est certainement pas d'une objectivité exemplaire.  
Enfin, et c'est là ma stupéfaction **c'est la police municipale qui dresse ce PV. Et quel est l'élu responsable par délégation de la Police Municipale : un certain M. Bougeard... La boucle est bouclée !**  
La police Municipale n'a t elle pas plus urgent à faire pour assurer la sécurité des Argenteuillais ? Ceux qui en sont responsables ne doivent pas organiser cette confusion des genres.

( pour photos, Voir : <http://www.xavierpericat.fr/actualites/article/affichage-illegal-m-bougeard> )

Publié dans : **argenteuil** Par Philippe Métézeau

---

[CONTACT](#) - [C.G.U.](#) - [SIGNALER UN ABUS](#) - [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)